



Juillet 2019 No. 18



Mme Jennifer C. Hubbard

Alors que la fin de mon mandat de trois ans à la présidence du Comité de surveillance d'agence (Agency Supervisory Board - ASB) de la NSPO approche, je peux dire que j'ai eu la chance et l'honneur de travailler dans un cadre de principes, structures, politiques et processus de gouvernance bien établis et liés à ceux de l'OTAN. Ce cadre intemporel fondé sur le consensus sert à éclairer le processus décisionnel de l'ASB et contribue à la bonne gouvernance de notre Organisation (NAMSO et NSPO) depuis plus de 60 ans.

Alors que nous venons de commémorer le 60ème anniversaire de notre organisation en 2018, je crois qu'il est important de souligner la confiance que le Conseil de l'Atlantique Nord nous a accordée.

Madame Jennifer C. Hubbard est non seulement présidente du Comité de surveillance d'agence de la NSPO mais elle vient, récemment, d'être choisie pour occuper le poste de directrice générale du Département des Relations de travail et de la Gestion du lieu de travail au Service correctionnel du Canada (Gouvernement du Canada).

Avant cette nomination, elle a été, de 2015 à 2019, directrice générale chargée des Programmes internationaux et industriels ainsi que directrice nationale adjointe des armements, responsable de l'élaboration et de l'exécution d'activités et de programmes internationaux et industriels dans le cadre de la fonction d'acquisition et de soutien de matériel du ministère de la Défense nationale et des forces armées canadiennes.

De 2014 à 2015, elle a exercé les fonctions de directrice de la Coordination de la gestion du Groupe des matériels du ministère de la Défense nationale, responsable de la gestion de personnels civils et militaires, ce qui comprend l'organisation et les effectifs, la formation et le perfectionnement, la planification de la relève, l'infrastructure ainsi que l'hygiène et la sécurité au travail pour un organisme employant environ 4 400 personnels militaires et civils.

Entre 2009 et 2014, elle a été Conseillère en programmes auprès du directeur national des armements, responsable envers le Sous-ministre adjoint (Matériels) et chargée de donner des avis en matière de programmes et de politique générale sur une vaste gamme de dossiers d'acquisition horizontale complexe de matériel et d'achat de services de soutien.

Plus tôt, dans sa carrière, elle a occupé divers postes à la Défense nationale, en tant que directrice des Plans stratégiques (Groupe des matériels), directrice des Services de marketing et de la publicité et, également, chargée de comptes – Matériels, infrastructure et environnement.

En décembre dernier, dans le cadre des célébrations du 60ème anniversaire, j'ai participé au dîner de retrouvailles des anciens directeurs généraux et présidents de l'ASB. Nous y avons non seulement discuté des enseignements tirés et des retours d'expérience, mais aussi formulé des conseils pour la génération des prochains responsables. Nous sommes

tous parvenus à la conclusion que ce qui rend notre Organisation si unique, c'est avant tout le personnel (passé et présent) qui la compose et son dévouement mais c'est aussi la finalité poursuivie par notre organisation et sa pertinence qui a su évoluer tout au long de son histoire. Cette organisation est devenue essentielle, sinon irremplaçable, pour apporter une valeur ajoutée mesurable aux clients que nous soutenons. La NSPO contribue en effet à améliorer l'état de préparation des pays et des dispositifs de défense de l'OTAN, ce qui, à son tour, contribue à la solidarité et à la force de l'Alliance. Je retiens également de cette rencontre que les réunions de l'ASB ont été des moments de soulagement, d'exaltation mais surtout de fierté et je partage entièrement ce point de vue.

Depuis juillet 2016 j'éprouve une immense satisfaction et une grande fierté d'être témoin d'une collaboration multilatérale pragmatique qui s'exerce tout en consolidant les liens relationnels par un dialogue ouvert et une consultation constructive. J'estime que notre processus de prise de décisions par consensus a bénéficié de meilleures informations et d'une plus grande transparence, mais j'ai également pu observer par moi-même les défis associés à l'application de ce principe commun de prise de décisions entre 29 pays. J'ai constaté qu'il est souvent possible de parvenir à un consensus lorsque la qualité de l'information présentée conduit à des recommandations concises éclairées par la connaissance de l'intégralité du contexte dans lequel s'inscrivent les dossiers étudiés. À cet égard, je suis heureuse de constater que nous continuons d'avoir un processus d'examen et de recommandation bien structuré et actif mené par les comités subordonnés, processus qui est fondé sur une approche consultative pragmatique.

L'ASB a créé le Groupe consultatif stratégique (Strategic Advisory Group) en juillet 2018 pour disposer d'une instance où les représentants nationaux ont le temps et la possibilité de discuter avec les hauts responsables de l'Agence afin de fixer des objectifs stratégiques liés à ceux de l'OTAN, et de suivre les prestations de l'Agence. Cette plateforme interactive a permis à l'ASB de mieux s'acquitter de ses responsabilités en matière de gouvernance et d'examiner les effets stratégiques et les risques liés à l'augmentation constante du volume et de la diversité des activités de l'Agence et à la satisfaction de la vaste gamme des besoins de ses clients. Par conséquent, par un dialogue ouvert, la consultation et une compréhension mutuelle, le processus décisionnel de la NSPO basé sur le consensus a été enrichi et rendu plus efficient.

J'ai également constaté que, depuis mon arrivée à la présidence de l'ASB de la NSPO, l'Agence a

considérablement augmenté son catalogue de capacités, son volume d'activités et ses effectifs. Cela étant, l'ASB continue d'être vigilant sur le plan de la maîtrise des coûts. L'ASB a donc établi des indicateurs de performance associés aux augmentations des coûts administratifs et, au cours des deux dernières années, l'Agence s'est efforcée de respecter ce plafond dans ses propositions budgétaires annuelles. Je suis encouragée par l'orientation positive et constante que la NSPO a prise depuis l'approbation des Orientations stratégiques quinquennales de l'Agence en 2017 dans le cadre d'un contrôle efficace de sa gouvernance. Il est particulièrement important que l'ASB s'assure continuellement que l'Agence dispose des ressources nécessaires pour s'adapter à l'évolution constante et croissante de ses activités et de la complexité des besoins.

J'ai également eu l'occasion d'observer à la fois la réalisation des objectifs de la réforme des agences de l'OTAN et la prise en charge, par l'Agence, de sa nouvelle mission en matière d'acquisition d'armements. Parallèlement, et pour appuyer directement ces initiatives, l'Agence a mis en œuvre la première phase d'optimisation de sa structure organisationnelle, et l'ASB continuera d'examiner les propositions faites pour la deuxième phase en 2019.

Pour terminer, j'aimerais vous faire part de quelques ultimes réflexions au moment d'aborder l'avenir : le succès de la NSPO et de son agence repose sur sa capacité à travailler ensemble pour accomplir la mission. Il est de la plus haute importance de continuer à renforcer les échanges et la collaboration entre les représentants nationaux et le personnel de l'Agence. En effet, ces échanges ont permis d'enrichir nos pratiques de gouvernance au cours des trois dernières années, y compris dans le traitement de questions plus complexes et multidimensionnelles. J'ai constaté que l'"art" des délibérations informelles, où ces questions sont abordées de manière plus officieuse entre les parties concernées soit avant ou en marge des séances plénières, est souvent beaucoup plus utile à la recherche de compromis pouvant être présentés en vue d'une décision. Cela a été fait régulièrement et avec beaucoup de succès au sein des instances de gouvernance de la NSPO et je formule le souhait que cette pratique se poursuive longtemps après la fin de mon mandat en tant que Présidente de l'ASB de la NSPO. Je suis d'avis que notre Organisation possède tous les atouts pour maintenir son dynamisme et saisir les occasions qui se présenteront. En résumé, je crois que mon successeur, le général de brigade Wolfgang Gäbelein (DEU), continuera de bénéficier d'un cadre de gouvernance de la NSPO abouti, bien structuré et cohérent. Je suis convaincue qu'il sera entre de bonnes mains dans les années à

venir et qu'il recevra le soutien nécessaire aussi bien de la part de la direction de l'Agence que du personnel du secrétariat de la NSPO.

Le Mot du Président,

Des sujets à l'ordre du jour en 2019, j'en retiendrai deux: le Régime de pensions coordonné auquel une grande majorité des retraités appartient et le Système d'assurance-groupe auquel nous sommes tous affiliés.

Nous aimerions toutes et tous profiter de notre retraite et de notre pension, protégés par l'assurance médicale à laquelle nous avons cotisé tout au long de notre carrière.

Récemment, nous constatons avec inquiétude que le statut du Régime de pensions coordonné serait la cible de nos représentants nationaux au sein du Comité de coordination sur les rémunérations (CCR). L'idée de certains serait de couper le lien qui existe entre les pensions et les rémunérations. Les pensions pourraient être définitivement bloquées au jour où cette sinistre décision serait prise. Les revalorisations seraient alors calculées sur les augmentations des pensions des fonctionnaires du pays de résidence du retraité de l'OTAN. En d'autres termes, les augmentations des rémunérations de l'OTAN (calculées et recommandées par le CCR) ne seraient dorénavant plus applicables aux retraités de l'OTAN.

Par ailleurs, le Système d'assurance-groupe fait l'objet de réflexions au sein d'un Groupe de travail (GT) établi par le Comité mixte de consultation de l'OTAN (JCB). Les deux Confédérations y sont représentées et participent activement en soumettant des propositions communes et progressistes. Parmi les thèmes discutés, je retiendrai en particulier la révision de la définition du concept de "maladie grave", avec une attention particulière accordée aux maladies neurodégénératives. En outre, la Confédération des personnels réfléchit à une harmonisation des cotisations à l'assurance complémentaire.

Ces points sont traités par nos représentants dans les instances de l'OTAN et les autres entités internationales. Ils sont discutés et analysés dans nos Comités, et des initiatives sont prises pour protéger nos droits. Enfin, il faut retenir que les associations de retraités et leur confédération se rapprochent des associations de nos collègues en activité et de leur confédération et s'allient à celles-ci.

La NOBA/ADAN, par son journal l'Écho, son site et l'Assemblée générale vous tient informés régulièrement des événements et des différentes évolutions qui nous touchent tout particulièrement.

Olivier GUIDETTI

Arrivées/Départs

Nous sommes heureux d'accueillir les nouveaux membres suivants :

FAUTSCH Chantal, GELHAY Claude, MCRAE Alasdair, BOSCH Arthur, COOPER John AGOSTINO Bruno.

Décès

Malheureusement certains de nos membres nous ont quittés :

Charles NICOLAS. Lucien MEGUIN, Marcelo VERRECHIA.

ROYAUME-UNI : IMPACT DU BREXIT SUR LA MAIN D'ŒUVRE QUALIFIÉE

Les chambres de commerce britanniques tirent, début janvier, la sonnette d'alarme. Elles ont connu, sur le dernier trimestre de 2018, une pénurie sans précédent depuis 1989 de salariés qualifiés dans l'industrie. Le Brexit serait en cause, selon elles.

Cette enquête réalisée auprès de 6.000 entreprises, fait état d'importantes difficultés à trouver une main d'œuvre qualifiée. Sur ces 6.000 entreprises, 81% des entreprises manufacturières interrogées et 70% des entreprises de services déclarent avoir éprouvé de grandes difficultés à trouver les employés recherchés durant le dernier trimestre 2018.

Les incertitudes liées au Brexit, et aux restrictions qui en découleraient pour les travailleurs européens, pourraient provoquer une réduction de 80% de l'afflux des travailleurs européens.

Le directeur général des chambres de commerce britanniques « souhaite que la priorité absolue du gouvernement doit être de clarifier au plus vite la situation et éviter un Brexit compliqué et désordonné. »

Regards sur la diversité du Monde

Richesse :

Part de la richesse détenue par les 10% des foyers les plus riches :

79% aux États Unis ; 60% en Allemagne et 51% en France.

Foyers composés d'une seule personne :

51% des foyers suédois ,35% des foyers français, et 22% des foyers portugais.

Réfugiés :

Le monde comptait 19,9 millions de réfugiés en 2017 dont seulement 103 000 ont été réinstallés.

Déchets électroniques :

Ce sont les Allemands qui génèrent le plus de déchets électroniques par an avec 23kg par personne, viennent ensuite les Français avec 21kg, les Américains avec 19kg et les Chinois avec 5kg par personne.

Propriété :

45% des Allemands sont propriétaires de leur logement ,58% des Français et 94% des Roumains.

Infox:

2018 a vu, sur les réseaux sociaux ,s'amplifier de très nombreuses fausses nouvelles et mensonges... Même les hommes politiques s'en mêlent....L'un de ceux-ci a proféré 203 mensonges en l'espace de 15 jours. De plus en plus difficile d'avoir des nouvelles contrôlées....

Évolution de l'emploi salarié au Luxembourg (Étude du CRSS/ LISER*)

En 1994, 46% des emplois salariés étaient occupés par des résidents luxembourgeois, 28% par des résidents étrangers et 26% par des frontaliers.

Aujourd'hui, en 2018, 46% des emplois salariés reviennent à des frontaliers, 27% à des résidents luxembourgeois et 27% à des résidents étrangers. En fait le Luxembourg a connu une forte croissance au début des années 1990 et a dû faire appel à de la main d'œuvre extérieure, donc frontalière, pour faire face à la pénurie. De plus, on constate un très net vieillissement de la population luxembourgeoise. Les jeunes qui représentaient plus de la moitié des travailleurs dans l'emploi salarié en 1994 en représentent, en 2018, moins d'un tiers ; et les travailleurs âgés ont plus que doublé. Ils étaient 11% en 1994 et 25% en 2018.

Enfin, selon les projections de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale(**IGSS**), si aujourd'hui 170.000 personnes perçoivent une pension du régime général, ils seront 270.000 en 2030, puis 490.000 en 2060.....

***LISER** : Luxembourg Institute of Socio- Economic Research

CRSS : Centre de Recherche en Sciences Sociales

La culture, tant au Luxembourg qu'en France, fait recette.

LUXEMBOURG

Le Mudam (Musée d'art Moderne Grand-Duc Jean) en 2018 a fait le plein et a bien assis sa notoriété depuis ses débuts. Ses chiffres de fréquentation, qui suivent une courbe ascendante depuis plusieurs années, ont battu un record en 2018. Avec 133 600 visiteurs contre 99 865 en 2017 (soit une augmentation de 34%) et 97 000 en 2016, le Mudam devient la fierté d'un des centres culturels de Luxembourg.

PARIS

En 2018, le Musée du Louvre a battu un nouveau record. Il a accueilli plus de 10 millions de visiteurs, un chiffre inégalé pour un musée international de beaux-arts et d'antiquités, d'après la direction du Louvre. Par rapport à 2017 le Louvre enregistre ainsi une hausse de 25% par rapport à 2017 (8,1 millions) et bat son propre record de fréquentation qui datait de 2012 (9,7 millions).

Les étrangers représentent près de trois quarts des visiteurs, mais les français restent la principale nationalité (2,5 millions) soit 25% du total.

En 2017, le Louvre était talonné par le Musée national de Chine avec 8 millions de visiteurs suivi du Metropolitan Museum of Art de New-York avec 7, 3 millions.

Le télétravail en pleine expansion

Un ordinateur, une connexion, un smartphone ; ce matériel permet aujourd'hui au plus grand nombre de travailleurs de travailler à distance de chez soi ou dans une zone de cotravail.

En 2000, 5% des salariés Européens avaient adopté le travail à distance.

En 2016 , ce sont 16%. On estime que 50% des emplois seront accessibles au télétravail d'ici 2030.

Patrimoine de l'Unesco :

Chaque année, depuis 1978, l'Agence onusienne inscrit au patrimoine mondial des sites qui représentent « un intérêt exceptionnel pour l'héritage commun de l'Humanité ». Le patrimoine est l'héritage du passé, dont nous

profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir.

Comment accéder au très convoité classement de l'Unesco ?

-Un site doit répondre à au moins un des 10 critères suivants :

-Un habitat naturel contenant une **biodiversité** exceptionnelle (Amazonie-Brésil)

-Un **chef d'œuvre** du génie créateur humain (Taj Mahal-Inde)

-Un témoignage d'**influence** de plusieurs civilisations (Jérusalem-Israël)

-Un témoignage exceptionnel sur une **civilisation disparue** (Machu Picchu- Pérou)

-Une construction illustrant une période significative **de l'histoire humaine** (Auschwitz-Birkenau-Pologne)

-L'utilisation traditionnelle du **territoire** par l'Homme (Rizières en terrasses- Philippines)

-Un témoignage de **traditions ou croyances** à portée universelle (Mont St. Michel-France)

-Des paysages ou des phénomènes naturels d'une **beauté exceptionnelle** (Cappadoce-Turquie)

-Un témoignage **géologique** exceptionnel (La chaîne des Puys-France)

Patrimoine immatériel :

Inaugurée en **2001**, la liste du patrimoine oral et immatériel de l'humanité vient compléter celle du patrimoine matériel. **Parmi les 314 éléments inscrits**, on trouve notamment le repas gastronomique des Français, le Flamenco ou le théâtre d'ombres chinois.

Au total, 167 pays sont concernés avec 845 sites culturels, 209 sites naturels, 38 sites mixtes.

Visiter Venise ne sera plus gratuit

La cité des Doges a instauré, dès juillet prochain, un ticket d'entrée afin dit-elle de juguler la déferlante des touristes qui convergent vers son centre-ville.

D'un montant compris entre 2,5 et 10€ selon la saison, cette taxe a été rendue possible par la loi de finances italienne adoptée début janvier.

Cette taxe de contribution existe déjà pour les îles Éoliennes ou de Lampedusa au large de la Sicile. La taxe s'appliquera à tous les visiteurs, qu'ils passent ou non la nuit dans la Sérénissime. Elle vise d'abord les touristes d'un jour, notamment

les hordes de touristes des 600 navires de croisière y faisant escale chaque année. Mais le maire de Venise a précisé que la ville étudie une réglementation équilibrée qui tient compte de tous ceux qui travaillent sur son territoire.

La taxe pourrait rapporter au moins 50 millions d'euros par an qui devraient servir au nettoyage et à la sécurité de la Sérénissime....Espérons le....

Toujours plus de nouveaux «Luxembourgeois»

Les demandes d'obtention de la nationalité luxembourgeoise ne cessent de croître d'année en année, plus particulièrement depuis le mois d'avril 2017 durant lequel les nouvelles règles, plus souples, ont été mises en place.

Ainsi, à Luxembourg ville, du 1^{er} janvier au 31 octobre 2018, 5.111 personnes ont acquis la nationalité luxembourgeoise.

Comme l'année précédente, ce sont les Français les plus nombreux à devenir Luxembourgeois .Sur cette période ils étaient 1.683. Ils sont suivis par les Brésiliens (926), les Belges (916), les Américains (572), les Britanniques (117) mais ce nombre devrait singulièrement augmenter avec le Brexit, puis viennent ensuite les Allemands et les Portugais (110 chacun), les Italiens (106) et les Espagnols (56).

Au niveau national, la tendance se vérifie puisque la croissance était déjà très marquée en 2017 avec 9.030 nouveaux Luxembourgeois.

Expatriés allemands, italiens et français :

Les expatriés allemands et italiens sont respectivement 5,5 millions et 5 millions dans le monde et correspondent à une population plutôt jeune.

Concernant les français, ils sont beaucoup moins mobiles .Seulement 1,8 million d'expatriés dans le monde. Ils sont majoritairement installés en Europe (49%), Amérique du nord (16%), Afrique du nord et Moyen Orient (14%), Afrique et Océan Indien (8%) et Amérique du Sud (5%)... Cinq pays concentrent 40% des Français, dans l'ordre la Suisse, les États Unis, le Royaume-Uni, la Belgique et l'Allemagne.

Pour la France, plus d'un expatrié sur 2 (51%) se situe dans la tranche d'âge 25-60 ans ,34% ont

moins de 25 ans, et 15% ont plus de 60 ans.

Comité de rédaction :

Michel Saudrais, Christiane Baretti,
Danielle Degrotte, Bernard Burnet,
Tim Crosby

Mise en page: Tim Crosby, impression: NSPA

AA Adresse :

NSPA NOBA/ADAN L-8302 Capellen

Email: oldboys@noba-

adan.net Site: www.noba-

Adan.net